

Renforcement de la régulation au sein des filières et entre secteurs économiques

Avec le développement de marchés urbains en forte croissance et les connexions de plus en plus étroites qui les lient avec leurs hinterlands, la Sénégambie méridionale est dotée d'un fort potentiel productif et commercial, ce dernier reposant sur tout un réseau de marchés enjambant les frontières nationales et polarisé par le marché central de Diaobé. La vitalité des échanges commerciaux au sein de cet espace repose sur un potentiel productif important, sur de fortes complémentarités éco géographiques et économiques ainsi que sur de puissantes solidarités socio-historiques qui ont permis à des réseaux marchands formels et informels, transnationaux et transfrontaliers, de s'implanter durablement et d'animer avec beaucoup de dynamisme le développement de filières économiques, en jouant notamment des distorsions normatives et monétaires qui existent entre les trois pays.

La place essentielle occupée par le secteur primaire dans les économies des trois pays ne doit pas pour autant occulter les difficultés qu'il rencontre. Celles-ci tiennent à deux types de considérations, technologiques tout d'abord, spéculatives et macro-économiques enfin.

D'un point de vue strictement agronomique, le manque de maîtrise des techniques de fertilisation des sols associé aux péjorations climatiques et à la pression démographique provoque la faiblesse des rendements agricoles. Les productions vivrières - essentiellement le riz – ne couvrent encore qu'une part modique des besoins alimentaires de base et l'insuffisance des rendements agricoles, en favorisant la pratique d'une agriculture extensive, participe fortement de la disparition progressive du couvert végétal.

Se surajoutant à ces facteurs explicatifs, des causes macro-économiques plus structurelles compromettent le développement du secteur primaire en Sénégambie. Le processus historique d'inversion territoriale a vu les espaces périphériques et frontaliers devenir fortement dépendants des capitales et des principales villes secondaires, tant pour leur approvisionnement que pour la commercialisation des filières de rente (coton, arachide, etc.). Ceci explique non seulement les faibles bénéfices produits par la commercialisation de produits non transformés et sans valeur ajoutée mais également la grande vulnérabilité de certains sous-secteurs en raison d'une dépréciation des cours de l'échange. Cette tendance qui est enregistrée notamment pour la noix de cajou bissau-guinéenne ou l'arachide gambienne et sénégalaise, en faisant chuter le niveau de participation de ces produits aux recettes d'exportation, a par exemple abaissé de manière drastique les rentrées de devises étrangères. Le manque à gagner compromet en retour les investissements nécessaires à la fourniture d'infrastructures routières, de stockage ou de transformation capables de porter le développement économique de certains bassins de production.

La permanence de modèles de développement pensés à l'échelle nationale ne favorise pas une gestion concertée des filières économiques qui se déploient pourtant à une échelle régionale. Le fait que la Gambie continue de faire reposer son développement économique sur des stratégies de réexportation des produits manufacturés importés paraît assez logique pour un pays de superficie très modeste qui ambitionne néanmoins d'exister à l'échelle sous régionale. Il n'en demeure pas moins que cette stratégie entre en contradiction avec le précepte d'intégration économique qui constituait un préalable à l'adhésion de la Gambie à la CEDEAO. Elle relance aussi continuellement les litiges entre transporteurs gambiens et sénégalais ainsi que le débat sur le projet d'une pont enjambant le fleuve Gambie, ce qui a

pour effet d'empoisonner régulièrement les relations diplomatiques et commerciales entre les deux pays voisins.

Ces stratégies nationales souvent opposées peuvent s'expliquer du fait d'un manque de volonté des trois Etats membres du bloc CEDEAO d'assumer les coûts économiques et politiques de l'intégration et leur souci de préserver leurs intérêts nationaux particuliers. Elles témoignent en tout cas d'une sous estimation partagée par les trois Etats quant aux potentialités offertes par les dynamiques transfrontalières dans la dynamisation du commerce intra régional. Cette tendance est aussi partagée par les partenaires au développement qui continuent à faire preuve d'un certain cloisonnement géographique et sectoriel dans les appuis qu'ils dispensent, ce qui contribue à comprimer le potentiel de développement agricole exceptionnel sur lequel repose la Sénégambie méridionale.

Or, la croissance des échanges intra régionaux via le développement des zones frontalières semble constituer l'une des alternatives à l'extraversion prononcée des économies primaires nationales et à leur trop forte dépendance vis-à-vis des cours mondiaux (des chiffres sur la faiblesse du commerce intra régional). Seule une intégration plus approfondie des économies des trois Etats pourrait permettre d'améliorer la sécurité alimentaire des populations, de réaliser les économies d'échelle nécessaires à l'accroissement de leur compétitivité et à leur insertion dans le marché de plus en plus mondialisé et de réduire par le développement économique et agricole, les facteurs d'insécurité qui subsistent dans cette zone. Le renforcement du processus d'intégration des économies en Sénégambie est d'autant plus nécessaire que la signature de l'Accord de Partenariat Economique¹ (APE) prévu à l'horizon 2008 entre la CEDEAO plus la Mauritanie et l'Union Européenne doit nécessairement coïncider avec la création d'une zone de libre échange ouest africaine, seule à même d'ajuster les structures productives dans un cadre régional, et partant de réaliser des économies d'échelle. Ces dernières seraient alors susceptibles d'atténuer le choc extérieur produit par l'entrée en vigueur de l'accord et de favoriser une meilleure insertion du marché sous régional dans l'économie globalisée.

Bien que les facteurs évoqués précédemment affectent les activités liées à la production et au commerce, les opérateurs économiques exerçant dans les zones frontalières sénégalaises privilégient depuis longtemps le commerce vers les pays limitrophes. Ainsi, la commercialisation de certains produits issus des sous-secteurs du maraîchage et de l'élevage favorise l'émergence de couloirs de commercialisation qui structurent l'espace de la Sénégambie méridionale. Même s'ils les exploitent parfois, ces acteurs économiques se trouvent néanmoins confrontés à la superposition de différents systèmes réglementaires et administratifs, à laquelle s'ajoute l'insécurité endémique et les entraves policières et douanières à la libre circulation des biens et des personnes. Ce phénomène a un effet inhibant sur l'activité économique, ne permet pas d'articuler les segments nationaux des filières agricoles à l'échelle transnationale et incite souvent certains agents économiques peu scrupuleux à privilégier des créneaux d'activités illicites (charbon de bois, culture du chanvre indien, circulation des armes légères, pillages, vols, etc.) grâce à la protection de réseaux mafieux. En comprimant les bénéfices au profit de franges économiques privilégiées, elle a aussi tendance à susciter de vives rancoeurs qui en retour produisent des situations de conflits entre communautés frontalières.

¹ Ce cadre de collaboration se traduira par la mise en place d'un nouveau régime commercial caractérisé par la création d'une zone de libre échange et la suppression progressive des obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce entre l'Afrique de l'Ouest et les pays de l'Union Européenne

Résultats attendus

- ☛ La circulation intra régionale des produits originaires est améliorée grâce à des mécanismes de certification communautaire efficaces et accessibles ;
- ☛ Des organisations régionales sont créées pour certaines filières économiques ;
- ☛ Ces organisations régionales permettent une meilleure organisation des différents segments (limitation du nombre d'intermédiaires non redistributeurs), une amélioration des équipements (stockage, conditionnement, transformation, et un élargissement des débouchés commerciaux ;
- ☛ Ces organisations régionales sont en mesure de mieux représenter les acteurs des filières dans les espaces de dialogue sur l'intégration et de défendre leurs intérêts vis-à-vis des autorités locales, nationales et sous régionales ;
- ☛ Les politiques agricoles, industrielles et commerciales des trois Etats se fondent davantage sur le dynamisme des filières existantes et sont mieux coordonnées entre elles ;
- ☛ Les effets de l'insécurité sur l'activité économique se font moins sentir ;
- ☛ Les bonnes pratiques dans le domaine du développement économique des filières via les coopérations transfrontalières sont documentées et diffusées.

Indicateurs de Changement Politique et Social

- ➔ Les acteurs qui composent les différents segments des filières transnationales prennent conscience que les efforts qu'ils consentent contribuent à promouvoir le commerce intra régional et le renforcement de l'intégration économique ouest africaine ;
- ➔ Les problématiques de la paix et de la sécurité sont davantage abordées dans le cadre d'une approche globale prenant en compte les liens avec le développement socioéconomique et les conditions de gouvernance quant à l'accès aux ressources ;
- ➔ Les intérêts économiques des trois Etats convergent de façon croissante et les incitent à davantage de cohérence dans leurs stratégies de développement économique ;
- ➔ Les Etats font preuve d'une volonté politique forte de produire des cadres juridiques mieux adaptés au fonctionnement réel des dynamiques économiques à l'œuvre et font disparaître progressivement les externalités négatives de l'informalité de ces filières.